



Interdiction de fumer - sondage

Rubrique : actualités - Date : mercredi 3 octobre 2007

L'AFP fait état d'un sondage réalisé pour la Confédération des buralistes qui montre qu'une majorité de Français est « d'accord » pour que des aménagements soient prévus pour les fumeurs dans les bar-tabac. Indiquant que selon ce sondage, 85% des Français continueront à aller dans les bars-tabac après le 1er janvier, l'agence précise que 64% estiment qu'un aménagement accordé aux bars-tabac serait « plutôt un bon moyen de concilier politique de santé publique et liberté des fumeurs », alors que 30% considèrent qu'il s'agirait d'un « recul pour la politique de santé publique ». D'après l'agence, 66% sont d'accord pour qu'ils soit permis aux bars-tabac de moins de 100 m² de choisir le statut fumeur ou non fumeur, 63% souhaitent qu'il soit permis au gérant du seul bar tabac d'une commune rurale de choisir le statut fumeur ou non fumeur, et 66% qu'il y ait des fumeurs fermés. L'agence indique que 48% des clients de bars-tabac prennent une consommation lorsqu'ils achètent des cigarettes mais que 28% éviteront de consommer en cas d'interdiction du tabac dans ces lieux. Précision de l'agence, 66% des sondés sont non fumeurs.